

Accord de Paris: l'UE en route vers la neutralité climatique

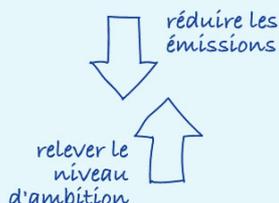
En décembre 2015, pour la première fois, **tous les pays du monde** ont décidé d'un effort collectif pour:



maintenir le réchauffement planétaire bien en dessous de **2°C**



s'attaquer aux effets du changement climatique



L'accord impose aux parties de soumettre des plans nationaux de réduction des émissions et de revoir ces engagements **tous les 5 ans**

Signature et premiers plans nationaux

Évaluation des progrès au niveau mondial

Évaluation des progrès au niveau mondial

2015

2020

2023

2025

2028

Stratégie et plans actualisés

Plans actualisés

Engagement pris par l'UE

L'UE est convenue de réduire les émissions d'**au moins 55 % d'ici 2030**, soit une hausse par rapport à l'engagement de 2014, qui était de 40 %.



L'objectif final de l'UE consiste à atteindre la **neutralité climatique d'ici 2050**. Cela supposera une transition qui devrait :



mobiliser **tous les secteurs de l'économie**



être **socialement équilibrée et équitable**



préserver la **compétitivité** de l'UE

